

ECOLES – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur

expose :

Trois écoles communales sollicitent l'attribution de subventions dans le cadre du dispositif municipal d'aide aux projets pédagogiques innovants.

▪ **Ecole élémentaire André Bouloche**

Un enseignant de l'école élémentaire André Bouloche souhaite proposer aux 19 élèves de sa classe de CM2 un cycle d'initiation à la voile.

Cette activité se déroulerait à la base de loisirs de Brognard et 6 séances - regroupées sur 3 journées complètes - seraient programmées avant la fin de l'année scolaire en cours.

Ce cycle s'inscrirait dans le cadre de l'éducation physique et sportive dispensée à l'école élémentaire et certains parents pourraient accompagner la classe (aide aux vestiaires, possibilité d'observer et d'échanger avec l'enseignant lors de ces journées...).

Par ailleurs, une exposition photographique ou un film serait réalisé(e), un blog serait également tenu dans l'environnement numérique de travail (ENT) de l'école.

L'intérêt pédagogique du projet a été validé par l'Inspecteur de circonscription.

Le coût total de l'activité est estimé à 390,00 € (transports et séances de voile) et la collectivité est sollicitée à la même hauteur.

▪ **Ecole primaire Victor Hugo**

Deux enseignantes de grande section de l'école primaire Victor Hugo et leurs 32 élèves souhaitent mener à bien un projet intitulé « *Il était une fois un conte* ».

A travers la lecture de contes traditionnels et en organisant des ateliers d'écriture, il s'agit de construire une culture commune avec les élèves, de les sensibiliser aux contes, de découvrir avec eux les archétypes des personnages, de leur faire acquérir un « *vocabulaire du conte* ».

Cette culture du conte permettant ensuite de comprendre nombre de films, livres et publicités que nous retrouvons dans nos vies quotidiennes.

Les objectifs pédagogiques sont multiples :

- Eveiller les sens, la curiosité, stimuler l'imaginaire et la créativité ;
- Favoriser et développer l'expression, enrichir la syntaxe, acquérir du lexique et développer le langage ;
- Favoriser des habitudes d'écoute, de lecture et de mémoire ;
- Identifier et matérialiser la structure /trame d'un conte ;
- Donner des repères culturels, (re)découvrir les histoires et contes classiques, se construire des images mentales des contes (à l'aide de marottes) ;
- Découvrir les métiers du livre (éditeur, illustrateur, auteur...).

Ce projet serait mené durant toute une année scolaire, en suivant différentes étapes : étude de différents personnages archétypaux à travers des contes traditionnels, puis intervention d'un conteur dans les deux classes, écriture de contes en petits groupes, restitution des contes créés par les différents groupes devant les autres classes de maternelle et les élèves de CP et, enfin, impression, reliure et expositions des contes créés, pour les parents

Là encore, l'intérêt pédagogique du projet a été validé par l'Inspecteur de circonscription. Le budget prévisionnel présenté par l'école s'élève à 1 200 € et l'école sollicite une subvention de 500 €.

▪ **Ecole primaire du Petit-Chênois**

L'équipe pédagogique de l'élémentaire du Petit-Chênois sollicite une subvention pour deux projets.

Le premier projet, qui serait mis en œuvre dans les 4 classes de CE1 et concernerait 49 élèves, s'intitule « *Voyage autour du monde : musique et danse des 5 continents* ».

Comme son titre l'indique, ce projet doit permettre de faire découvrir aux élèves la culture musicale des différents continents (Afrique, Asie, Amérique, Europe et Océanie), par l'écoute régulière de différentes mélodies, l'apprentissage de chants et la pratique d'instruments spécifiques.

Parmi les objectifs pédagogiques, on peut citer l'identification, par les élèves, des différents continents et de cultures musicales qui y sont associées, ou encore l'enrichissement du vocabulaire des élèves. Ce projet, qui ferait intervenir des professeurs du Conservatoire de PMA et une musicienne professionnelle, se déroulerait jusqu'à la fin de l'année scolaire et s'achèverait par différents concerts organisés dans les locaux de l'école, pour les élèves des autres classes et pour les parents. Les parents musiciens et d'origine étrangère, s'ils le souhaitent, pourraient prendre part au projet en présentant des musiques de leurs pays d'origine ou en apportant des instruments de musique méconnus en France.

L'intérêt pédagogique du projet a été validé par M. GILLOT, Inspecteur de circonscription. Le budget prévisionnel présenté par l'école s'élève à un peu plus de 900 € et une subvention de 500 € est sollicitée.

Le deuxième projet serait mis en œuvre dans les 5 classes de CP et concernerait une soixantaine d'élèves. Le titre du projet – « *En cuisine !* » - est explicite, puisqu'il s'agirait d'un travail autour de la cuisine (recette, vocabulaire, histoire, réalisation dans le contexte familial, scolaire et professionnel), de l'alimentation et de l'équilibre alimentaire.

L'école mobiliserait un cuisinier professionnel, Monsieur PIGUET, qui viendrait d'abord à l'école pour faire découvrir son métier, échanger avec les élèves autour des goûts et des saveurs. Deux séances se dérouleraient ensuite dans les locaux de l'IFAC, à Béthoncourt, pour que les élèves puissent préparer et déguster des aliments dans une cuisine professionnelle. Une collaboration avec la MJC Petite-Hollande est également envisagée, les élèves pouvant participer à la préparation d'un repas dans le cadre des « *Mardis gourmands* » et visiter les jardins associatifs.

Les objectifs pédagogiques sont multiples :

- Accepter de goûter des aliments variés, de saison, découvrir l'importance d'une alimentation équilibrée (participation au programme *Croky Bouge*) ;
- Développer l'expression et la créativité des élèves ;
- Valoriser la pluridisciplinarité et la transdisciplinarité.
- Découvrir et s'initier à différentes techniques de cuisine ;
- Renforcer le lien école-familles par le soutien des parents lors des ateliers culinaires.

L'intérêt pédagogique du projet est validé par l'Inspecteur de circonscription et le budget prévisionnel présenté par l'école s'élève à 790 €. Une subvention de 500 € est sollicitée.

Après avis de la commission compétente, il est proposé au Conseil Municipal de valider :

- le versement d'une subvention de 390 € à la coopérative de l'école élémentaire André Bouloche, pour la programmation d'un cycle d'initiation à la voile,
- le versement d'une subvention de 500 € à la coopérative de l'école primaire Victor Hugo, pour le projet intitulé « *Il était une fois un conte* »,
- le versement d'une subvention globale de 1 000 € à la coopérative de l'école élémentaire du Petit-Chênois, pour les projets intitulés « *Voyage autour du monde : musique et danse des 5 continents* » et « *En cuisine !* ».